

dans le but de la rendre meilleure, de la retirer de l'abîme de tous les maux spirituels où elle est plongée. Si ce but n'est pas atteint par le châtement, si cette nation, au lieu de s'humilier sous la main qui la frappe, ne devient que plus injuste, que plus impie, plus immorale, un châtement bien plus terrible encore lui est réservé, et elle est frappée d'aveuglement, elle perd toute notion du juste et de l'injuste, du bien et du mal; et des hauteurs de la civilisation, elle tombe dans les abîmes de la barbarie, et semblable à une bête féroce, avide de sang et de carnage, elle renverse l'autorité, foule aux pieds les lois les plus saintes et brise tous les obstacles qui s'opposent à l'assouvissement de ses appétits brutaux et sauvages.

Mais voici encore une considération que nous voudrions voir gravée profondément dans tous les cœurs catholiques. — L'homme pris individuellement a une fin temporelle et une fin éternelle, au lieu qu'une société n'a qu'une seule fin naturelle et temporelle. De là la différence de la conduite de Dieu envers l'une et l'autre. L'individu fait pour l'éternité ne reçoit pas toujours ici bas, la peine ou la récompense de ses actions. Mais, la société faite pour le temps, reçoit infailliblement la récompense qu'elle a mérité si elle a été sainte, ou la peine qu'elle a attirée sur elle, si elle a péché.

En effet, ne voyons-nous pas tous les jours des hommes pervertis et corrompus, jouir de toutes les faveurs de la fortune. Les dignités, les honneurs, les richesses semblent s'attacher à leurs pas. Les plaisirs, les joies de ce monde paraissent faits pour eux. D'un autre côté, l'homme juste ne devient-il pas souvent la victime de la fortune, le jouet de ses semblables. Souvent il est forcé de compter ses jours par le nombre de ses tribulations, souvent encore ses yeux sont comme deux sources intarissables. S'il fait le bien, il reçoit le mal, ses bienfaits ne font que des ingrats. Les siens l'abandonnent, les étrangers l'outragent. Ses amis le vendent, ses ennemis le persécutent, et la seule consolation qui lui reste est l'espérance. Il sait qu'au-delà de la tombe les mystères de la tribulation seront dévoilés.

La société, au contraire, qui une fois descendue dans les ténèbres de la mort ne doit plus en sortir, règle et solde ses comptes pendant son passage sur la terre.

Pour nous en convaincre, ouvrons les pages de l'histoire, lisons-les attentivement; passons en revue, l'un après l'autre, tous les peuples de la terre, interrogeons toutes les nations dans la variété infinie de leurs formes de gouvernement, examinons les races déchues et celles qui sont au comble de la gloire, et nous n'obtiendrons qu'une seule réponse de l'Orient à l'Occident, du Nord au Midi. Partout nous verrons les sociétés coupables châtiées, et châtiées en proportion exacte de leurs fautes.

Chez un peuple, dans une société, il n'y a pas de semence qui ne fructifie, et on ne récolte dans ce champ fertile que ce qu'on y sème; mais tout ce qu'on y sème, s'y récolte. Tous les peuples de la terre

qui y ont semé l'erreur, tous y ont récolté la mort. Et nous ajouterons, avec un grand philosophe chrétien: "deux peuples seuls y ont semé la vérité, le peuple juif et le peuple chrétien, et voilà pourquoi ils sont immortels."

Encore une fois, pourquoi Dieu punit-il ou récompense-t-il invariablement la société dans le temps, pendant qu'il permet parfois la prospérité du pécheur et les tribulations du juste? C'est qu'il est de sa souveraineté de visiter chacun dans sa véritable demeure; or la véritable demeure de l'homme c'est l'éternité, au lieu que celle de la société c'est le temps.

D'après ces principes, comment devons-nous juger la société qui nous avoisine? Le châtement épouvantable qui a pesé sur elle, pendant quatre longues années, le sang qui a coulé à flots sur ses champs de batailles, l'ont-elle rendue plus sainte ou moins coupable? N'est-ce pas depuis lors que cette société a violé le jour le plus saint, celui où le Christ est mort pour le salut de tous? N'est-ce pas depuis lors qu'elle a trempé ses mains sacrilèges dans le sang de son premier magistrat? Depuis lors, connaît-on à ce peuple, à cette société, d'autre culte que celui de l'argent et de la matière.

Et, d'après les mêmes principes, comment devons-nous nous juger nous-mêmes? Avec une grande sévérité; car nous, canadiens-français, nous sommes un peuple privilégié, que la Providence a porté, pour ainsi dire, dans ses mains à travers mille obstacles qui devaient nous donner la mort. Nous, nous serons punis d'autant plus sévèrement que nous péchons en face de la lumière! S'il y a un temps où il doit nous être permis de dire à notre pays une si terrible vérité, c'est bien celui où des maux de tous genres sont suspendus au-dessus de nos têtes, parce que nous les avons attirés par nos infidélités, par notre luxe exagéré, nos intempérances, et nos fêtes profanes et pleines de dangers.

## CORRESPONDANCE.

### Culture du tabac.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec plaisir la correspondance de M. le Dr. Génand sur la culture du tabac, car les opinions qu'il émet correspondent assez bien avec le résultat de mes expériences, que j'aime à voir corroborées par celles d'hommes plus expérimentés que moi.

Aussitôt que j'eus reçu les diverses graines que le Révd. M. Pilote m'envoya le printemps dernier, je les semai toutes le même jour, et sur le même terrain. Elles levèrent au bout de cinq jours, et lorsque les pieds furent assez gros pour être transplantés, je les plantai tous encore le même jour, et sur un même terrain. Le produit que je retirai de ma plantation fut assez encourageant, puisque la récolte de 300 pieds m'a donné 130 lbs. d'un excellent tabac.

Quant à moi, je n'ai pas trouvé une différence notable entre le tabac provenant de la graine importée directement, et celui provenant de graine aussi importée, mais déjà cultivée dans le pays; mais voici, je pense, quelle en est la cause: C'est que